



Une évolution peu dynamique de la population et un faible potentiel de créateurs pénalisent la création d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté

Dans la plupart des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté, la création d'entreprise est moins dynamique qu'en moyenne nationale. En 2013, les taux de création d'entreprise hors auto-entreprise s'échelonnent ainsi entre 4 % dans les zones d'emploi de Chatillon ou Autun et 9 % dans celle de Belfort-Montbéliard-Héricourt. Le dynamisme de la création d'entreprise repose sur l'influence de trois facteurs principaux : les besoins « présents » de la population résidant dans la zone, la présence de créateurs potentiels et la proximité de grandes métropoles offrant les services et infrastructures propres à faciliter la création. Dans la région, c'est surtout l'interaction des deux premiers facteurs qui contribue à expliquer le dynamisme de la création d'entreprise, lequel dépend aussi d'autres caractéristiques propres à chaque zone d'emploi.

Florence Mairey, Insee Bourgogne-Franche-Comté

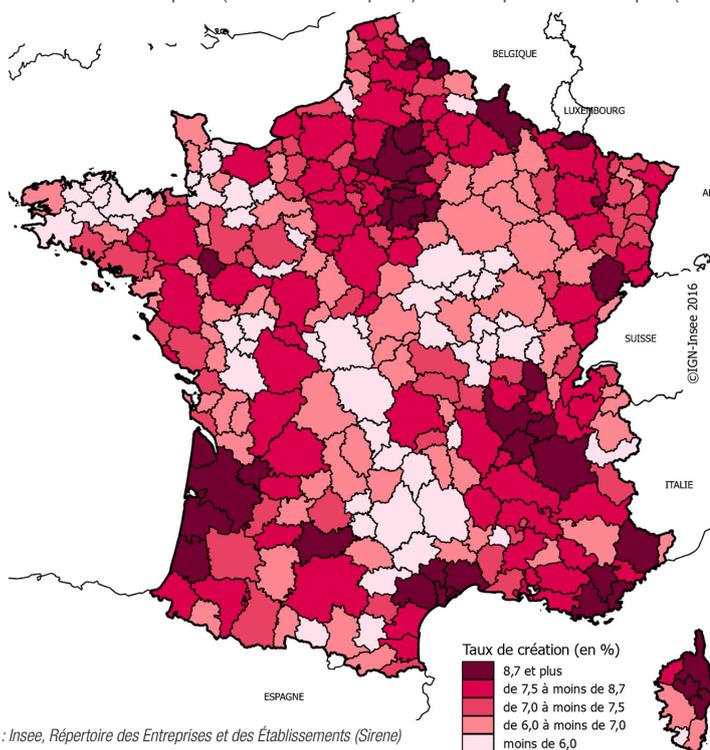
Près de 7 400 entreprises hors auto-entreprises (cf. *Champ et sources*) ont été créées en Bourgogne-Franche-Comté en 2013. Depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur au premier janvier 2009, le nombre de créations hors auto-entreprises a ainsi diminué en moyenne de 1,1 % par an dans la région, tandis que l'évolution a été légèrement positive en France métropolitaine (+ 0,1 %). Au sein de la région, cette évolution, déclinée par zone d'emploi, laisse apparaître un clivage est/ouest. En effet, dans toutes les zones d'emploi situées à l'ouest de la région, hormis dans celle de Mâcon, le nombre de créations est en baisse entre 2009 et 2013 tandis qu'il augmente dans toutes celles situées à l'est.

Une création moins dynamique dans la région qu'en moyenne nationale

En 2013, le taux de création (cf. *Définitions*) hors auto-entreprise s'établit à 6,6 % en Bourgogne-Franche-Comté, taux le plus bas des régions métropolitaines. Industrie, construction, commerce ou services, quel que soit le secteur d'activité, les taux de

1 Des taux de création élevés autour des grandes agglomérations

Taux de création d'entreprise (hors auto-entreprise) en 2013 par zone d'emploi (en %)



création de la région sont parmi les plus faibles. L'écart est particulièrement marqué pour la construction (7,2 % contre 10,3 %).

À l'échelle des zones d'emploi (figure 1), la création d'entreprise au sein de la région apparaît peu dynamique. En effet, près de la moitié des zones d'emploi régionales font partie des 10 % des zones métropolitaines ayant les taux de création les plus bas. De plus, dans la quasi-totalité des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté, les taux de création sont inférieurs à la moyenne de France métropolitaine. Pour autant, dans la région comme au niveau national, les taux de création sont très différents d'une zone d'emploi à une autre. Ils varient de 4 % (Chatillon, Autun) à 9 % (Belfort-Montbéliard-Héricourt) au sein de la région et atteignent jusqu'à 11 % en France métropolitaine, où les taux les plus forts sont enregistrés autour de quelques métropoles et sur le pourtour méditerranéen. À l'inverse, les taux les plus faibles apparaissent dans les zones peu densément peuplées et peu touristiques, autant de caractéristiques fréquentes sur le territoire de la région.

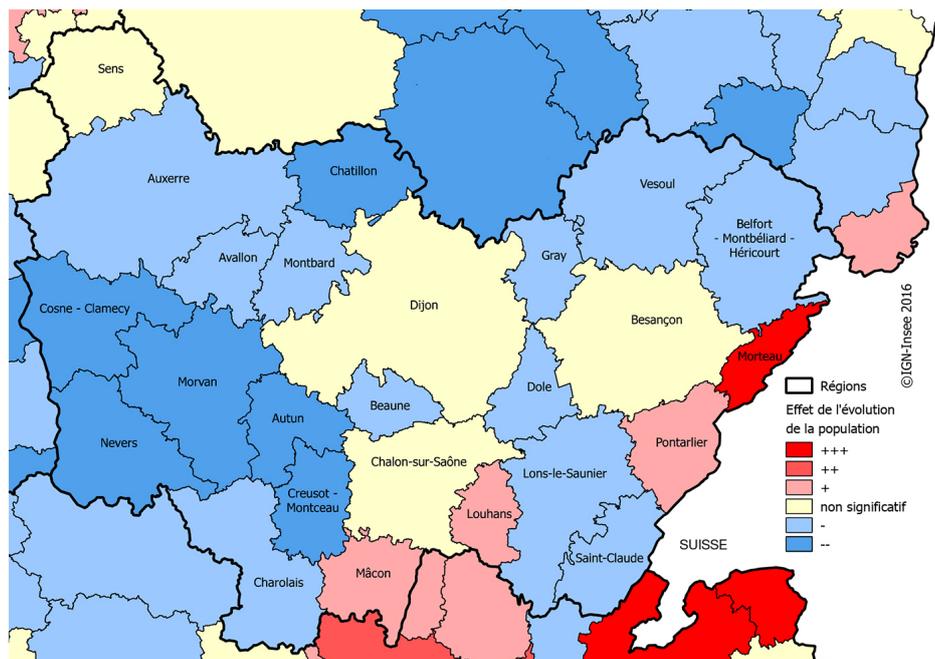
Pour analyser plus précisément les différences observées entre les zones d'emploi métropolitaines, un modèle basé sur les caractéristiques socio-économiques les plus significatives a été mis en œuvre (cf. *Méthodologie*). Ces dernières peuvent être regroupées en trois thèmes : la demande de la population résidant dans la zone (c'est-à-dire l'importance des besoins « présents »), la présence de créateurs potentiels (notamment ceux bénéficiant d'aides spécifiques à la création comme les chômeurs) et les effets d'agglomération des activités économiques. Ces effets sont produits par la concentration des compétences, les entreprises s'installant là où elles trouvent des clients, de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures. Le modèle estimé permet d'expliquer plus de la moitié des écarts observés entre les zones d'emploi et le niveau national et ainsi d'identifier les forces et les faiblesses de chaque zone d'emploi en matière de dynamique entrepreneuriale.

Six créations d'entreprises sur dix dépendent de l'économie présentielle

Parmi les caractéristiques socio-économiques influant sur le taux de création, l'évolution de la population a le pouvoir explicatif le plus important. L'accroissement de la population favorise en effet le dynamisme entrepreneurial par une conjugaison d'effets. En premier lieu, cette croissance de population induit le développement de l'économie résidentielle. Des entreprises se créent afin de répondre aux besoins locaux en

2 Une évolution de population peu favorable au dynamisme entrepreneurial à l'ouest de la région

Effet de l'évolution de la population sur le taux de création d'entreprise (hors auto-entreprise)



Source : Insee, Recensements de la population, 2007 et 2012

augmentation. En moyenne, six créations sur dix dépendent de la sphère présentielle. Cet effet peut être amplifié si le niveau de vie de la population est plutôt élevé. L'accroissement de la population permet également de développer les activités productives et, grâce à un cercle vertueux, peut faciliter les effets d'agglomération. Parallèlement, l'accroissement de la population entraîne une augmentation du nombre de créateurs potentiels et par là-même, favorise la création de nouvelles entreprises.

En Bourgogne-Franche-Comté, la dynamique de la population et de l'économie présentielle joue positivement sur la création d'entreprise dans seulement quatre zones d'emploi sur vingt-cinq. C'est le cas en particulier dans celle de Morteau, qui possède le 11^e taux de croissance démographique le plus élevé de France métropolitaine pour la période 2007-2012 (figure 2). Dans les trois autres zones d'emploi de Pontarlier, Louhans et Mâcon, où la croissance de la population est plus modérée, son effet est également positif. Le niveau de vie élevé dans les zones frontalières de Morteau et de Pontarlier favorise aussi le développement de l'économie présentielle et, par conséquent, la création d'entreprise.

Inversement, ces facteurs jouent défavorablement dans la zone d'emploi de Chatillon mais également dans celles situées dans le massif du Morvan. Dans ces zones, les taux d'évolution de la population sont parmi les plus bas des zones d'emploi métropolitaines.

Les chômeurs, des créateurs d'entreprise potentiels

Les chômeurs, par leur disponibilité sur le marché du travail, constituent un vivier de créateurs potentiels. La mise en place de l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE) a ouvert la voie au développement de dispositifs nationaux ou territoriaux destinés à encourager et faciliter la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi. Au fil de l'évolution et du renforcement de ces dispositifs, la part des chômeurs au sein des créateurs d'entreprise s'est élevée et ces derniers représentent actuellement au moins un tiers des créateurs. Ainsi, une part élevée de chômeurs dans la population active d'un territoire peut favoriser la création d'entreprise.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'effet positif d'un taux de chômage élevé ne s'observe cependant que dans trois zones d'emploi sur vingt-cinq : celles de Belfort-Montbéliard-Héricourt, de Creusot-Montceau et de Nevers (figure 3). De surcroît, comparé à la moyenne nationale, cet effet reste peu marqué. Dans les autres zones d'emploi de la région l'effet est soit non significatif, soit négatif, en particulier dans les zones frontalières de Morteau et de Pontarlier où le taux de chômage est relativement faible. Dans les zones de Belfort-Montbéliard-Héricourt et de Nevers, l'effet du taux de chômage élevé est amplifié, par l'importance de la population vivant en zones urbaines sensibles. Cela peut s'expliquer par les aides spécifiques accordées aux créateurs implantant leur entreprise dans ces

Favoriser la création d'entreprise, tout comme accompagner le développement des entreprises existantes, est un enjeu important des politiques publiques pour favoriser la croissance économique et en garantir sa durabilité. Dans ce dessein, de nombreuses actions ont été mises en place au cours du temps : création de l'ACCRE en 1979, mise en place de l'Encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN) en 1999, loi Dutreil en 2003, allègement des formalités de l'obtention de l'ACCRE en 2007, mise en place du régime de l'auto-entreprise en 2009, mise en œuvre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi en 2013...

C hamp

La présente étude porte sur les entreprises du secteur marchand non agricole **hors régime de l'auto-entreprise** (micro-entrepreneur depuis la loi Pinel). Les entreprises sont entendues ici au sens des unités légales (entités juridiques).

S ources

Les données sont issues de **Sirene** (Système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements) de l'Insee, des **fichiers des non-salariés** et du **recensement de la population** de l'Insee.

D éfinitions

Création d'entreprise : mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut, outre les créations pures, la réactivation après une interruption d'au moins un an et la reprise d'une entreprise existante à condition que deux des trois critères (Siren, activité économique et localisation) soient modifiés. Dans la présente publication, la création est prise en compte à la date de l'événement.

Le taux de création : rapport du nombre de créations d'entreprise au cours de l'année sur le stock d'entreprises au premier janvier de la même année.

Chômeurs : dans la présente publication, les chômeurs sont entendus au sens du recensement de la population. Il s'agit des personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Ce concept est ainsi différent de celui utilisé par le Bureau International du Travail.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :

Patrick Pétour

Rédactrice en chef :

Nellie Rodriguez

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos :

CRT, L. Cheviet

ISSN : En cours

Dépôt légal : Septembre 2016

© Insee 2016

P our en savoir plus

- Richet D., Thomas S., Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010, *Insee Première* n°1600, juin 2016
- Pariente J., Démographie des entreprises - «Un impact important de la loi Pinel sur les créations d'entreprises» in *Bilan économique 2015 Bourgogne-Franche-Comté*, mai 2016
- Bonnette F., Rousseau S., Les créations d'entreprise en 2015 : net repli des immatriculations de microentrepreneurs, *Insee Première* n°1583, janvier 2016

